

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

VISANT À REPORTER LE RENOUELEMENT GÉNÉRAL DES MEMBRES DU CONGRÈS
ET DES ASSEMBLÉES DE PROVINCE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE POUR
PERMETTRE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DU 12 JUILLET 2025 - (N° 1980)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1685

présenté par

M. Gustave, Mme Sebaihi, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky,
Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain,
M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas,
Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant :

Avant le 1er juin 2026, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les effets du report du renouvellement général du congrès et des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie sur l'écart de richesse entre les habitants et habitantes de la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le report des élections provinciales, par son manque de consensus politique, risque de raviver le conflit qui avait embrasé l'île en mai 2024. Cette crise politique ne peut être comprise sans prendre

en compte la crise économique et, surtout, les inégalités persistantes entre les Kanaks et le reste de la population. Représentant plus de 40 % des habitants de l'archipel, les Kanaks continuent d'avoir un niveau de vie médian deux fois plus faible que celui des non-Kanaks. Beaucoup plus touchés par le chômage et ayant difficilement accès aux emplois les mieux rémunérés, les Kanaks sont surreprésentés dans les professions les moins rémunératrices. Les inégalités ne s'arrêtent pas à l'emploi, mais recouvrent tous les pans de la société, allant du logement jusqu'au niveau d'études. Cet amendement vise donc à demander un rapport pour pouvoir quantifier ce phénomène en vue du report des élections provinciales et du risque que cela fait peser sur la paix civile, la cohésion sociale et celle des territoires.